

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
09 DÉCEMBRE 2019**

**2019-143 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FACIM
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE
SUR LES CHEMINS DE L'HYDROÉLECTRICITÉ.**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS :

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 9

PRÉSENTS

Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Michel GIRAUDY, Claude GERMAIN, (Bourg-Saint-Maurice)
Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR (Montvalezan)
Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIÈRE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Marie-Agnès ARPIN, Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON, Olivier PETIT (Séez)
Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Marc BAUER, Emmanuelle VAUDEY, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Georges TRESALLET (pouvoir à Michel GIRAUDY)
Clémence BERGER-SABBATEL, (pouvoir à Gilles FLANDIN)
Maud VALLA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

EXCUSÉS

**Louis GARNIER, Éric MINORET, Monique GRANIER, Séverine FONTAINE, Xavier TISSOT,
Gilles MAZZEGA, Laurent HANICOTTE, Audrey NALIN, Patrick MARTIN.**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Luc PENNA

2019-143 CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LA FACIM POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE SUR LES CHEMINS DE L'HYDROÉLECTRICITÉ®

La Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM) assure, avec le soutien du Département de la Savoie :

- L'animation du Pays d'Art et d'Histoire des Hautes vallées de Savoie® qui s'étend sur la Maurienne, la Tarentaise, le Beaufortain et le Val d'Arly ;
- La mise en réseau de 200 sites remarquables grâce aux itinéraires thématiques de découverte culturelle : Les chemins du baroque, Archipels d'altitude, Pierres fortes de Savoie, Terre des alpes, Voyages autour de la table et Les chemins de l'hydroélectricité.

Dans le cadre du projet d'interprétation et de valorisation du patrimoine hydroélectrique, 24 photographies seront installées en Tarentaise, dont 8 sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT), répartis sur Val d'Isère, Tignes, Sainte-Foy-Tarentaise, Villaroger, Séz et Bourg-Saint-Maurice.

Afin de garantir une cohérence sur le territoire, il a été décidé que ce projet soit coordonné et financé à hauteur de 5 000€ par la CCHT.

L'enjeu est la création d'un parcours photographique, qui sera installé en juillet 2020 dans l'espace public pour une durée de 3 ans. Basé sur un reportage photographique réalisé en 2016 par l'artiste plasticienne Sylvie Bonnot, ce parcours qui traite de la place de l'hydroélectricité dans la vallée, permettra de renforcer l'offre de découverte auprès des visiteurs notamment estivaux.

Les objectifs sont de :

- Montrer aux publics l'importance de la ressource eau sur le territoire et d'un de ses usages, celui de l'hydroélectricité (son histoire, ses composantes : barrages, conduites, usines... et ses enjeux) ;
- Inviter le visiteur à une itinérance sur la vallée en suivant le parcours installé ;
- Sensibiliser les publics au dialogue entre ces photographies et leurs lieux d'implantation.

Les conventions de partenariat fixent les conditions de collaboration entre la CCHT, les 6 communes concernées citées ci-dessus et la FACIM.

Vu l'avis du Bureau Communautaire réuni le 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil d'Exploitation « Tourisme Haute-Tarentaise » du 27 novembre 2019 ;

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec la FACIM ;
- **DIT** que les crédits d'un montant de 5 000 € sont inscrits dans le budget 2020 « Tourisme Haute-Tarentaise » ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELDARD**

